

Des Antilles aux Indes orientales, la Révolution française et la question coloniale

Bernard Gainot, Éric Saunier

DANS **ANNALES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 2019/1 n° 395**, PAGES 29 À 35
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0003-4436

ISBN 9782200932091

DOI 10.3917/ahrf.395.0029

Date de mise en ligne : 05/04/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2019-1-page-29?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

INTRODUCTION

DES ANTILLES AUX INDES ORIENTALES, LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA QUESTION COLONIALE

Bernard GAINOT et Éric SAUNIER

Voilà un peu plus de trente ans, Yves Benot faisait paraître *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794*¹. Dans le dixième chapitre, il s'interrogeait sur les raisons du silence des historiens, et singulièrement des historiens de la Révolution française, sur la question coloniale. Pourtant, aucun des grands classiques de l'historiographie du XIX^e siècle, jusqu'à Jaurès, n'avait ignoré la place capitale de l'esclavage et des colonies (qui sont deux problèmes distincts) dans le débat public prérévolutionnaire et révolutionnaire. Aucun n'ignorait le trajet parallèle, puis divergent, de la colonie de Saint-Domingue devenue Haïti, haut-lieu de la littérature francophone dans les Caraïbes.

C'est avec cette tradition que voulait renouer Benot et le petit groupe d'historiens qui l'entourait. On pouvait en effet entreprendre des études en histoire de la Révolution française, et plus encore présenter au collège et au lycée un récit assez détaillé de la période (les programmes et des horaires décents le permettaient alors), sans jamais entendre parler de la citoyenneté des gens de couleur, du soulèvement des esclaves, du décret du 16 pluviôse an II qui abolissait partout l'esclavage, ou de la départementalisation des territoires d'outre-mer. Cet oubli confortable avait été rendu possible à l'ère de la décolonisation. Pratiquant une démarche d'enracinement à rebours, avec les meilleures intentions du monde, on y postulait l'hétérogénéité radicale des mémoires et des destins des peuples métropolitains et des peuples anciennement colonisés. Tel était clairement le sens donné par

(1) Yves BENOT, *La révolution française et la fin des colonies 1789-1794*, Paris, La Découverte, 1988.



Aimé Césaire à son interprétation de la « révolution nègre » de Toussaint-Louverture, comme le rappelle avec une grande justesse Frédéric Régent dans un bilan des chantiers actuels de l'Institut d'Histoire de la Révolution française, en plaçant cette citation sans équivoque aucune en exergue de sa contribution :

« Il faut bien que l'on comprenne ; il n'y a pas de Révolution française. Il y a dans chaque colonie française une révolution spécifique, née à l'occasion de la Révolution française, branchée sur elle, mais se déroulant selon ses propres lois et avec ses objectifs particuliers »².

La responsabilité d'une telle affirmation, assénée avec tout le prestige et l'autorité qu'avait son auteur, est grande : toujours selon Régent, « ceci a eu pour effet de déconnecter l'histoire des colonies pendant la Révolution de l'histoire générale de la Révolution française »³. Il fallait donc renouer les fils brisés, et c'est ce à quoi s'employa Benot, sans vouloir réhabiliter la perspective eurocentrée qui avait trop longtemps dominé en la matière, le rappel de son parcours et de ses combats antérieurs offrant toute garantie en la matière⁴. Il se trouve que cet objectif était parfaitement en phase avec le sens que souhaitait tracer Michel Vovelle pour le Congrès mondial de la Révolution française, qui allait se tenir en juillet 1989 à la Sorbonne. L'histoire décroisée des territoires coloniaux, le croisement de leurs trajectoires avec celle de la Révolution en France, trouvaient toute leur raison d'être dans ce qui restera comme l'un des temps les plus forts de « la bataille du Bicentenaire »⁵ durant laquelle on put remarquer aussi que la société civile intervint pour la première fois pour réclamer que l'on porte plus d'attention à l'avenir des anciens colonisés⁶. Ce renouvellement allait se confirmer au cours des années suivantes, avec la pérennisation du groupe de recherche sur la colonisation européenne 1750-1850, dont Benot était le président, et qui avait le soutien de Michel Vovelle. Cette

(2) Aimé CÉSAIRE, *Toussaint-Louverture, la Révolution française et le problème colonial*, Paris, Présence africaine, 1961, p. 24.

(3) Frédéric RÉGENT, « Pourquoi faire l'histoire de la Révolution française par les colonies ? » dans Jean-Luc CHAPPEY, Bernard GAINOT, Guillaume MAZEAU, Frédéric RÉGENT, Pierre SERNA (dir.), *Pourquoi faire la révolution ?*, Marseille, Agone, 2012, p. 51.

(4) Sur ce parcours, voir : Yves BENOT, *Les Lumières, l'esclavage, la colonisation* (textes réunis par Roland DESNÉ et Marcel DORIGNY), Paris, La Découverte, 2005, p. 5-15.

(5) Expression empruntée à l'un des derniers ouvrages de Michel VOVELLE (*La bataille du Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 2017). Le chapitre 5 de cet ouvrage présente avec une particulière acuité l'importance qu'occupait ce Congrès lors du Bicentenaire.

(6) Particulièrement symptomatique fut en effet à l'occasion du Bicentenaire de 1989 l'organisation d'un contre-sommet économique sur le thème de la dette, annonciateur de l'émergence de l'altermondialisme.

institutionnalisation trouvait son expression dans la parution d'un numéro spécial de notre revue, en 1993, intitulé « Révolution aux colonies »⁷ et il nous a paru intéressant de mesurer le chemin parcouru vingt-cinq ans plus tard à travers ce numéro centré sur l'idée de montrer la diversité de la recherche dans le champ colonial en raison de la dynamique qui l'anime depuis une dizaine d'années.

En effet, entre le numéro publié quelques années après le Bicentenaire et celui que nous proposons l'année même où s'achève la célébration des cent soixante-dix ans de l'abolition de l'esclavage de 1848, et malgré l'exploration de nombreux thèmes qui étaient encore peu ou pas explorés en 1993, comme la Révolution en Guadeloupe⁸, les débats entre partisans et adversaires du préjugé de couleur⁹, les enjeux et débats entourant la première abolition¹⁰ ou l'étude des formes revêtues par la voie française de l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs¹¹, il y a eu une certaine éclipse des études coloniales consécutive au départ de Michel Vovelle, avant que le processus révolutionnaire aux colonies ne retrouve toute sa place au sein de l'Institut d'Histoire de la Révolution française, sous la direction de Pierre Serna. Dans le cadre de ce renouveau, outre l'engagement de nouveaux chantiers dont ce numéro se veut le reflet, l'un des faits les plus remarquables a été la propension de la recherche à se décentraliser. La période révolutionnaire au sens large, de laquelle il ne viendrait plus guère à l'idée de personne de détacher une histoire « particulière » d'un processus colonial, trouve en effet toute sa place dans les séminaires de recherche, dans les journées d'études et dans les colloques organisés, outre naturellement dans les universités ultramarines, dans les laboratoires des universités de Nantes et du Havre, ou d'universités pour lesquelles le lien avec le monde colonial est *a priori* moins évident (Clermont-Ferrand, Limoges). Les contributions ici rassemblées ont aussi pour but de témoigner de la vitalité d'une recherche universitaire francophone qui trouve des relais efficaces dans les publications qui se sont installées récemment dans les

(7) *Annales historiques de la Révolution française*, n° 293-294, 1993-3/4 : articles de Yves BENOT, Sabine MANIGAT, Léo ELIZABETH, Jean-Claude HALPERN, Marcel DORIGNY, Bernard GAINOT, Claude WANQUET, Francis ARZALIER et Pierre-Franklin TAVARÈS, avec une préface de Michel VOVELLE.

(8) Frédéric RÉGENT, *Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe, 1789-1802*, Paris, Grasset, 2004.

(9) Florence GAUTHIER, *L'aristocratie de l'épiderme ; le combat de la Société des Citoyens de Couleur, 1789-1791*, Paris, CNRS, 2007.

(10) Claude WANQUET, *La France et la première abolition de l'esclavage (1794-1802)*, Paris, Karthala, 1998.

(11) Marcel DORIGNY et Bernard GAINOT, *La Société des amis des Noirs, 1788-1799 : contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Paris, Éditions de l'Unesco / Edicef, coll. « Mémoire des peuples », 1998.



anciens ports négriers (*Cahiers des Anneaux de la mémoire* à Nantes, *Revue du philanthrope* au Havre), et dans des lieux de mémoire reconnus comme la *Route des abolitions* pour l'Est de la France.

Dans ce numéro spécial *De l'Atlantique aux Indes orientales : la Révolution française et la question coloniale*, nous avons, pour commencer, sollicité sept contributions représentatives de l'ampleur et de la diversité de la recherche sur les colonies au temps des Révolutions. Plus précisément, ce sont trois thématiques, en raison de leur dynamisme, qui ont retenu notre attention et ainsi organisé le plan suivi pour la présentation de ces articles. La première a trait au cadre institutionnel, thème autour duquel nous avons voulu saisir aussi bien les sujets actifs que passifs, de la colonisation du début du XIX^e siècle. Réputé pour la faiblesse de l'encadrement clérical, phénomène expliquant peut-être la préférence longtemps accordée par les chercheurs à l'étude du syncrétisme religieux, le clergé était assurément une thématique à investir et c'est ce que fait Cecilia Elimort-Trani dans une étude du clergé martiniquais dans la période de reconstruction de l'Église catholique dans la colonie napoléonienne, après les bouleversements de la Constitution civile du clergé et de l'occupation anglaise. Quittant les hommes pour des lieux emblématiques des institutions et de l'oppression coloniales et quittant aussi le monde atlantique pour l'espace indocéanique, Bruno Maillard présente pour sa part, à la même époque, une facette particulière de l'institution judiciaire : la geôle de Saint-Denis de la Réunion (île Bonaparte). Alors que de nombreuses études ont récemment montré l'intérêt de l'exploitation des archives judiciaires du point de vue de l'expression « des esclaves libres et sans fers »¹², celle des prisons réside dans la possibilité d'appréhender les victimes du système, les prisonniers de condition servile soumis à des conditions matérielles extrêmement dégradées et à la ségrégation raciale, mais aussi les acteurs, architectes réformateurs, et autorités coloniales fort peu réceptives à ces velléités réformatrices.

Avec cette contribution, nous sommes passés aux Indes orientales, dont le champ d'études avait d'ailleurs été présenté dans un précédent numéro spécial de notre revue¹³. Après ce dernier, ce passage rappelle que

(12) Expression empruntée au titre de l'ouvrage : Bruno MAILLARD, Gilda GONFIER et Frédéric RÉGENT, *Libres et sans fers. Paroles d'esclaves*, Paris, Fayard, 2015. Sur ce sujet, voir également : Caroline OUDIN-BASTIDE, *L'effroi et la Terreur. Esclavage, poison et sorcellerie aux Antilles*, Paris, La Découverte, 2013. Caroline OUDIN-BASTIDE, *Maîtres accusés et esclaves accusateurs : les procès Gosset et Vivié (Martinique, 1848)*, Rouen, PURH, 2015.

(13) *AHRF*, n° 375, 2014-1, numéro spécial *Les Indes orientales au carrefour des Empires*, sous la dir. de Bernard GAINOT et Massimiliano VAGHI.

l'un des acquis récents de la recherche est en effet, à côté de l'effacement de la rupture entre l'empire colonial de l'époque moderne et celui des XIX^e et XX^e siècles, de mieux distinguer l'histoire coloniale de l'« histoire atlantique », cadre contraint auquel la recherche universitaire, notamment anglo-saxonne, réduit bien trop souvent l'analyse des circulations entre l'Europe et le reste du monde. Suite à Bruno Maillard, Raphaël Malangin, qui est l'auteur d'une thèse soutenue il y un an sur le comptoir de Pondichéry¹⁴, montre justement que le grand commerce international, à la fin du XVIII^e siècle, n'est pas largement dominé par les relations avec les Antilles, et singulièrement avec Saint-Domingue, mais que le commerce oriental (l'océan Indien) y tient une large place, en progression constante, et surtout que les deux commerces sont très interdépendants. Une autre dimension essentielle de ces mobilités, à appréhender non plus à l'échelle atlantique, mais à l'échelle « impériale », sont les mobilités humaines. L'un des résultats les plus tangibles de celles-ci, c'est la formation d'une communauté de gens de couleur en métropole dont une connaissance beaucoup plus fine des trajectoires et de l'implantation des membres a été donnée par Erick Noël dans son *Dictionnaire des gens de couleur*¹⁵. Dans l'article que propose ce dernier, on peut saisir les caractères communs et les singularités des gens de couleur de l'océan Indien à la veille de la Révolution.

Avec les trois dernières contributions, nous revenons aux problématiques actuelles concernant le seul espace antillais. Dans cette perspective, avec Frédéric Spillemaeker, et dans la continuité des travaux de Clément Thibaud sur la circulation des idées entre l'Europe et l'Amérique¹⁶, on voit que l'âge des révolutions y accentue des circulations interinsulaires, ou entre la Terre ferme et les îles, bien établies ; vagues d'émigration au gré des changements de pouvoir, guerre de course et contrebande qui contournent les blocus, principalement britanniques, diffusion des nouvelles, des mots d'ordre et des idées. Au final, on voit dans la contribution de Spillemaeker qui a choisi de prendre la mesure de ces bouleversements en chaîne pour l'espace néo-grenadin, le Venezuela et l'île de Trinidad, entre 1791 et 1806, alors que la fragile souveraineté hispanique s'effrite, qu'aucun des trois

(14) Raphaël MALANGIN, *Renoncer à l'Inde ? Comptoirs, agents aventuriers français aux Indes orientales à la fin du XVIII^e siècle (1761-1785)*, thèse de doctorat de l'université de Nantes, 2017.

(15) Erick NOËL (dir.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, Genève, Droz, 2011.

(16) Clément THIBAUD, *Libérer le nouveau monde. La fondation des premières républiques du monde hispanique (Colombie et Venezuela, 1780-1802)*, Rennes, Les Perséides, 2017.



empires (français, britannique, espagnol) ne peut prétendre contrôler la situation.

Retour également, et regard neuf, sur la « perle des Antilles » dans le tourbillon révolutionnaire avec Manuel Covo. Ce dernier revient en effet sur un épisode peu connu, mais capital pour les relations interethniques dans la colonie : le massacre des Blancs, en fructidor an IV (août 1796) dans la ville des Cayes, la capitale du Sud. L'épisode illustre une fois de plus la « politique du massacre », dont témoigne d'ailleurs le texte présenté par Cousseau pour 1804. Outre ce phénomène, le texte de Manuel Covo fournit également le prétexte à une interrogation sur la « politique de la race », dont on peut observer l'intérêt croissant qu'elle suscite. Incontestablement, dans cette contribution la révolution de Saint-Domingue est un tournant capital pour le développement du racisme biologique et les théories sur l'infériorité des races humaines car, si le XVIII^e siècle avait connu un net infléchissement de la catégorisation des groupes ethniques avec le développement du préjugé de couleur, on en était resté toutefois à la définition traditionnelle de la race comme instrument de classification d'un groupe *humain*, par son origine, non pas par la génétique. C'était la conception qui prévalait lors de l'élaboration du *Code Noir*, contrairement aux affirmations anhistoriques et moralisantes émaillant la présentation de ce texte fameux dans un ouvrage à succès publié la même année que l'ouvrage historique de Benot¹⁷. Pour achever ce panorama antillais, Pierre Serna revient sur la phase cruciale de transition qui, tout à la fois, voit le développement, et parfois la victoire, des « révolutions de la couleur », et la naturalisation des différences entre les groupes humains qui va permettre par exemple à Virey, en 1802, d'affirmer que le Noir est un groupe intermédiaire entre l'Homme et l'orang-outang. Le nouveau chantier des cultures visuelles lui permet de concrétiser, sous le terme « d'iconoirlogie » cette émergence du corps noir comme foncièrement hétérogène au reste de la société, à une époque où des théoriciens bien installés dans l'espace public expriment le rejet viscéral d'une fraction de la population aux perspectives ouvertes par le décret du 16 pluviôse an II, faisant, par l'isonomie républicaine, des afrodescendants des citoyens français égaux en droits à leurs compatriotes.

(17) Louis SALA-MOLINS, *Le Code Noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, 1987, avec des rééditions en 2002 et en 2014. Jean-François NIORT s'est livré récemment à une analyse historique, démontrant que la présentation de Sala-Molins est un assemblage du texte de 1685 et du Code de la Louisiane de 1724 (*Le Code Noir. Idées reçues sur un texte symbolique*, Paris, Le cavalier bleu, 2015). Pour mieux authentifier le document dans le débat public, Jean-François Niort a publié parallèlement la première version du texte, ainsi qu'une bibliographie exhaustive sur la question (*Le Code Noir. Version guadeloupéenne, décembre 1685*, Gourbeyre, Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2015).

À la suite de ces articles, nous avons tenu à accorder dans ce numéro une place de choix aux recherches en cours fondées sur l'exploitation de textes ou de fonds d'archives méconnus. Sous la rubrique « glanes », c'est ainsi un long texte présenté par Vincent Cousseau, le mémoire joint par le médecin Jean Decout à la lettre qu'il adresse au ministre des Affaires étrangères Talleyrand pour revenir gratuitement en France, puis des extraits des lettres de Saint-Domingue rédigées par un commis établi à Saint-Marc à un négrier du Havre qui sont présentés. Outre la présentation de la richesse de nouveaux fonds d'archives comme le fonds Boivin Colombel des archives municipales du Havre, ces glanes rappellent aussi utilement la nécessité d'exploiter les correspondances privées non seulement pour mieux connaître la manière dont les habitants des colonies vécurent la Révolution mais aussi pour comprendre l'opinion exprimée sur les colonies dans les villes portuaires dont les activités économiques reposaient sur le commerce avec les Antilles. Le travail mené sur ces sources est en effet essentiel pour le maintien d'une dynamique de recherche que l'on voit aussi dans de nombreuses thèses ou mémoires d'HDR¹⁸, dont la « position » avancée dans celui de Frédéric Régent présenté à l'université de Paris 1 il y a un an achève ce numéro.

Bernard GAINOT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
IHMC, UMR 8066, CNRS, bernard.gainot@orange.fr

Éric SAUNIER

Université Le Havre Normandie,
UMR IDEES/CNRS, eric.saunier@univ-lehavre.fr

(18) On peut citer, notamment, les thèses de Néba Fabrice YALE sur *Les habitations Galiffet, un modèle de réussite coloniale ? Fin XVII^e siècle-1831*, sous la direction de Gilles Bertrand, Université de Grenoble, mai 2017 ; de Rafaël THIEBAUT, *Traite des esclaves et commerce néerlandais et français à Madagascar (XVII^e et XVIII^e siècles)*, sous la direction de Pierre Boilley, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne et Vrije Universiteit Amsterdam, novembre 2017 ; ou encore de Marguerite MARTIN, *Les marchés de l'indigo en France, XVII^e XVIII^e siècles ; flux, acteurs, produits*, sous la direction de Dominique Margairaz, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, novembre 2016.

